



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 32

20 juillet 2026



À l'approche de la Fête du Canada 2026, les Canadiens d'une côte à l'autre du pays ont célébré une victoire majeure de notre équipe nationale masculine de soccer à la Coupe du monde de la FIFA. Ce fut un merveilleux moment d'exultation et de joie, mêlé à une fierté plus générale de voir se réunir cet été des joueurs, des supporters et des équipes du monde entier. Inspirée par la confiance dont fait

preuve le Canada en tant qu'hôte et participant, cette lettre de juillet sélectionne et revient sur quelques « moments canadiens » survenus ces dernières semaines au sein de la Commission du droit.

Le premier illustre une expérience où l'on a défendu les intérêts du Canada, le deuxième montre comment on a agi au nom du Canada, et le troisième offre un exemple de rencontre quotidienne typiquement canadienne.

Tout d'abord, permettez-moi de partager une expérience où nous avons défendu les intérêts du Canada dans le cadre des activités de la Commission. Début mai, celle-ci a été invitée à comparaître devant le Comité sénatorial permanent des finances nationales afin de présenter son budget principal de 2026-2027 et de répondre aux questions à ce sujet. Les « prévisions budgétaires principales » font partie intégrante du cycle financier du gouvernement : ayant reçu l'autorisation parlementaire de dépenser les fonds publics, les ministères et organismes du gouvernement fédéral doivent rendre compte à l'ensemble des Canadiens de la planification et de la mise en œuvre de leurs dépenses.

Il s'agissait d'un événement solennel pour la Commission et d'un véritable moment fort de notre existence à ce jour. Au cours du temps qui nous était imparti devant le Comité, nous avons saisi l'occasion de présenter la Commission du droit du Canada, son mandat et sa vision aux sénateurs réunis. Nous avons répondu à un large éventail de questions et avons été ravis de constater un vif intérêt pour les programmes et le potentiel de notre petite agence dynamique. Cette forme de responsabilité et de transparence est un pilier important de notre démocratie et incarne ce que signifie le respect de l'État de droit dans ce pays. Grâce au travail des responsables financiers de la Commission du droit du Canada, qui gèrent notre budget avec le plus grand soin et le plus



Law Commission of Canada Commission du droit du Canada

Canada

grand sens des responsabilités, nous étions fiers de montrer, en ce moment particulier, pourquoi et comment nous sommes au service des Canadiens.

Deuxièmement, permettez-moi d'évoquer un exemple illustrant notre action au nom du Canada. À la mi-juillet, la Commission du droit a participé à une conférence intensive de deux jours organisée par l'Association des agences de réforme du droit du Commonwealth. Organisée autour du thème « La réforme du droit dans un monde en évolution » et tenue à Singapour, il s'agissait de la 11e réunion de l'Association. C'était la première participation du Canada à cet événement.

La conférence s'est ouverte par un discours liminaire prononcé par le juge Hri Kumar Nair, de la Cour d'appel de Singapour, qui a rappelé que l'année 2026 marquera le 200e anniversaire de la « Deuxième Charte de la justice » et, par là même, de l'État de droit à Singapour. Les thèmes abordés lors des sessions suivantes comprenaient la réforme du droit en Asie du Sud-Est et dans les îles du Pacifique, les fonctions et les formes des associations régionales en matière de réforme du droit, les défis et les possibilités de réforme du droit dans les petites juridictions et les petits États, ainsi que les moyens de relier la réforme du droit, la recherche et la publication universitaires, et l'enseignement du droit.



Les participants ont pu apprécier des chants et des récits présentés par le président par intérim de la Cour suprême et Lord Chancelier du Royaume des Tonga ; nous avons découvert les programmes de réforme ambitieux entrepris par les commissions dans de nombreux pays, notamment à l'île Maurice, aux îles Seychelles et au Malawi ; et nous avons entendu parler des modèles « graine » et « arbre » destinés à contribuer aux processus de révision législative. La présidente de la Commission de réforme législative du Kenya a évoqué la combinaison essentielle entre la sagesse nécessaire pour identifier le besoin de changement et la compétence requise pour tracer la voie à suivre. L'Institut d'études du Commonwealth a décrit le processus d'élaboration d'une approche fondée sur les droits de l'homme visant à dépénaliser la pauvreté, tandis que l'Institut de réforme du droit de Tasmanie, créé en 2001, a reconnu l'Institut de réforme du droit de l'Alberta comme son modèle.

Les intervenants ont partagé leurs approches concernant l'enseignement de la réforme du droit, l'implication des étudiants dans les travaux de réforme, la valeur de la recherche comparative, ainsi que l'importance de voyager aux quatre coins du monde pour nouer des liens et consulter des personnes désireuses de partager leur expérience vécue du droit. Lors de la dernière séance, un membre du public a lancé l'idée de créer une journée internationale de reconnaissance de la réforme du droit afin de souligner la qualité et le sérieux des travaux de réforme en cours à travers

le monde ! En tant que présidente de la Commission du droit du Canada (CDC), j'ai eu l'honneur de m'adresser au groupe à deux reprises : d'abord pour faire part des actualités du réseau canadien des organismes de réforme du droit, puis pour décrire le rôle central que jouent les universitaires de notre pays dans les projets et programmes de la Commission du droit du Canada.

Troisièmement et pour finir, permettez-moi de vous raconter une anecdote de la vie quotidienne au Canada, qui illustre de manière beaucoup plus informelle la présence et l'engagement de la CDC. En racontant cette petite anecdote survenue dans une gare Via Rail, je m'inspire du président de la Commission de réforme du droit des Îles Salomon, qui a évoqué à Singapour l'importance de se rendre dans de petits villages pour écouter les gens. Le départ retardé d'un train – une situation que de nombreux Canadiens ont déjà vécue – m'a offert une merveilleuse occasion d'engager une conversation imprévue sur le droit, la démocratie et l'espoir.

Informé du départ retardé et peu enclin à profiter de ce temps pour rattraper mon retard dans mes courriels, j'ai engagé la conversation avec l'employé de Via Rail à la barrière d'accès. Il s'est avéré être quelqu'un dont l'énergie et l'esprit positif compensaient largement la déception (et l'attente d'une heure et demie) causée par un problème mécanique sur le train. Après avoir appris que j'étais à la présidence de la Commission du droit, il m'a confié qu'il avait suivi une maîtrise en théorie politique et qu'il s'intéressait particulièrement au potentiel d'une participation citoyenne à la prise de décision, à partir du niveau municipal.

À ce moment-là, l'un des étudiants stagiaires de recherche d'été de la CDC – qui attendait lui aussi le train – s'est joint à nous. L'un venait de terminer ses études de droit, l'autre avait envisagé de se lancer dans le droit mais avait finalement renoncé à cette voie. L'argument central de la thèse de maîtrise en théorie politique était que la démocratie se trouve sur un terrain glissant lorsqu'elle est, par sa nature et son fonctionnement, davantage représentative que participative. Alors que les institutions démocratiques traditionnelles ne tiennent pas leurs promesses, les mouvements populistes bénéficient d'un soutien croissant ; tout cela souligne la nécessité d'une participation effective au processus décisionnel démocratique. Ensemble, nous avons discuté d'optimisme et de la capacité d'action des citoyens, en nous appuyant sur des exemples comparatifs. La conversation s'est ensuite orientée vers les particularités de la culture canadienne : la poutine et le hockey, l'hospitalité et le respect de l'État de droit figuraient tous sur la liste !

Ces trois moments typiquement canadiens mettent en évidence le potentiel d'échanges enrichissants qu'offre la CDC. Le premier était solidement ancré dans le centre-ville d'Ottawa, le deuxième nous a emmenés outre-mer à un rassemblement international, et le troisième a accompagné un déplacement d'un endroit à un autre au Canada. Tous allient responsabilité, coopération et communication – précisément les facteurs qui mènent au succès sur un terrain de soccer ou dans l'organisation d'un tournoi international de soccer. Au-delà de la Fête du Canada et de la candidature à la Coupe du monde de la FIFA 2026, ils constituent une raison de continuer à faire la fête et une source d'inspiration pour poursuivre nos efforts. Bonne suite d'été !